

ÉLÈVES en situation de handicap

Demande de prise en charge du transport

**TOUTE DEMANDE DE TRANSPORT SCOLAIRE ADAPTÉ RECUE APRÈS LE 3 AOÛT 2021
 NE GARANTIRA PAS UNE PRISE EN CHARGE À LA RENTRÉE SCOLAIRE LE 2 SEPTEMBRE 2021**

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉLÈVE

Nom : Sexe : M F

Prénom : Né(e) le :
(JJ/MM/AAAA)

Nom du Resp. légal : Prénom :

Si l'élève réside en famille, nom de la famille d'accueil :

Adresse de résidence de l'élève :

Code postal : Ville :

Tél. fixe* : * Champs obligatoires Tél. port.* :

E-mail :

Si l'élève réside en famille d'accueil, de quel Cdas
 (ou autre établissement) dépend-il?

Dans cette hypothèse, nom du référent :

 **Intempéries :**
 En cas d'interruption des services scolaires, souhaitez-vous être informé par SMS ou message vocal?
 oui non

ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE FRÉQUENTÉ PENDANT L'ANNÉE 2021 – 2022

Nom :

Adresse :

Commune : Code postal :

Classe suivie : L'élève sera-t-il interne? oui non
(uniquement pour les lycéens ou étudiants)

ULIS École ULIS Collège ULIS Lycée SEGPA

Autre (classe et formation)

Observations :

Transport les : L Ma Me J V
 Matin
 Après-midi
(cocher les cases)

AUTRES RENSEIGNEMENTS



(À COMPLÉTER OBLIGATOIREMENT)

Activité professionnelle des parents :

	Père					Mère				
Nom de l'employeur										
Adresse de l'employeur										
Téléphone où l'on peut vous joindre										
Jours de travail (cochez le cercle correspondant)	L	Ma	Me	J	V	L	Ma	Me	J	V
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Horaires de travail										

Frères et sœurs de l'élève :

Nom	Prénom	né(e) le	école fréquentée

RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES POUR L'ORGANISATION DU TRANSPORT

Modalités de prise en charge du transport souhaitées par la famille :

Matin : véhicule personnel* taxi

Après-midi : véhicule personnel* taxi

* indemnisation des frais kilométriques

> Cas d'une prise en charge par taxi

Si le transport ne peut être assuré par la famille, précisez les raisons (**OBLIGATOIRE**) :

Le Département définit les horaires avec le transporteur.

Aucune modification ne pourra être apportée sans son accord préalable.

> Cas d'une prise en charge par un véhicule personnel

Joindre RIB à la demande

→ Distance domicile – établissement : km
(aller simple)

→ L'un des parents dépose-t-il son enfant à l'école en allant ou en revenant du travail?

Non Père

Oui Mère

→ Détour effectué : km
(Seul le détour fera l'objet de l'indemnisation)

Si l'élève se déplace en fauteuil roulant :

Marque du fauteuil
OBLIGATOIRE

Type Manuel pliable
 Manuel non pliable
 Électrique

> l'élève sera alors transporté dans son fauteuil

L'élève peut-il quitter seul son fauteuil et monter seul dans le véhicule? Oui Non



Le conducteur n'est pas habilité à assurer le transfert

L'élève a-t-il un appareillage spécifique? Oui Non
(coquille, appareil de verticalisation...)

Préciser :

L'élève bénéficie-t-il d'un auxiliaire de vie scolaire individuel?

Oui Non

Si oui, joindre la notification de la MDPH avec une date de validité pour l'année scolaire 2021 – 2022.

Précisions utiles à la prise en charge de l'élève (rendez-vous CMPP, orthophoniste, hôpital de jour... précisez quels trajets sont concernés) :

MODIFICATIONS DE PRISE EN CHARGE (en cas de transport organisé par le Département)

Pour tous changements (déménagement, arrêt de scolarité, hospitalisation, stage...) vous devez prévenir par téléphone la Mission Transport Adapté et **confirmer par courrier ou par courriel** les modifications.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter les gestionnaires au 02 99 02 31 86 ou 02 99 02 32 08 ou adresser un courriel à christine.lebargy@ille-et-vilaine.fr ou agathe.jamier@ille-et-vilaine.fr.

ATTESTATION

Je (nous) soussigné(s) Monsieur
Madame

Responsable(s) légal (légaux) de l'élève ou l'élève lui-même s'il est majeur, certifie(nt) sur l'honneur :

- l'exactitude des renseignements donnés
- que mon enfant ne sera pas en formation rémunérée pendant l'année scolaire 2021 – 2022

À, le Signature :



Tout imprimé incomplet sera systématiquement retourné.